

Zone Equipes D.I.R G.A.F. Noisy-le-Sec

Gymnase Pierre de Coubertin
25 rue Léo Lagrange, 93130 Noisy-le-Sec



Samedi 12 juin 2010

Division Critérium 3 TC		Double jury avec la Division Critérium 2 TC			Jury 1	
Horaires de compétition	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	REPOS	
Début : 9h30 Fin : 11h15	REUIL MALMAISON	NOISY LE SEC 2	MAULE	MONTIGNY LE BRETONNEUX		
Début : 11h15 Fin : 13h00	FONTENAY AUX ROSES	FRESNES	CHATEAU-LANDON	NOISY LE SEC 1	SCEAUX	

Echauffement ARTICULAIRE de 30mn en salle annexe, puis 5 mn à chaque rotation

PALMARES : 13h15

- **APPEL DES EQUIPES ET CONTRÔLE DES LICENCES** : 1 heure avant le début de la compétition
- **ENGAGEMENT : 20 € par équipe** (Chèque à l'ordre de la Zone Ile de France, à régler sur place).

Dans le cas de non-paiement du droit d'engagement, interdiction de participation de l'équipe.

JURY

- **Réunion des juges**: 8h30 - voir organigramme de la répartition des juges en annexe
- **Retard ou absence** : tout juge en retard sera considéré absent, il ne jugera pas et le club devra s'acquitter d'une amende de 160€

RAPPEL : Les juges devront respecter la réglementation vestimentaire

Responsable des juges : Alain HABEAU 01 72 67 40 01 / ffg.crifo.tech@orange.fr

FORFAIT

En cas de forfait, erreur ou omission, prévenir d'urgence Franck LAURENT crifmarne@wanadoo.fr et la DTZ : Corinne CALLON corinne.callon@ffgym.fr
01.64.88.78.62 / 06.71.01.60.55

Amende pour forfait non déclaré dans les 10 jours 76,50€

Responsable Administratif : Annick SICLAY

ENTREE PAYANTE : 4 € pour les non-licenciés de + de 12 ans

A la fin de chaque tour les entraîneurs ont 10 mn maximum pour vérifier les totaux de leur équipe auprès de l'informatique.

Aucune réclamation ne sera admise par la suite



Samedi 12 juin 2010

Division Critérium 2 T.C.		<i>Double jury avec la Division Critérium 3 Benjamine</i>			Jury 2
<i>Horaires de compétition</i>	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	REPOS
Début : 9h30 Fin : 11h15	ST MICHEL S/ORGE	ROISSY EN BRIE	RAMBOUILLET	CESSON VERT ST-DENIS	SAVIGNY LE TEMPLE
Début : 11h15 Fin : 13h00	LE PERREUX	MEULAN	AG CHELLES	SARTROUVILLE	LE PLESSIS TREVISE

Echauffement ARTICULAIRE de 30mn en salle annexe, puis 5 mn à chaque rotation

PALMARES : 13h15

- **APPEL DES EQUIPES ET CONTRÔLE DES LICENCES** : 1 heure avant le début de la compétition
- **ENGAGEMENT** : 20 € par équipe (Chèque à l'ordre de la Zone Ile de France, à régler sur place).

Dans le cas de non-paiement du droit d'engagement, interdiction de participation de l'équipe

JURY

- **Réunion des juges**: 8h30 - voir organigramme de la répartition des juges en annexe
- **Retard ou absence** : tout juge en retard sera considéré absent, il ne jugera pas et le club devra s'acquitter d'une amende de 160€

RAPPEL : Les juges devront respecter la réglementation vestimentaire

Responsable des juges : Alain HABEAU 01 72 67 40 01 / ffg.crifo.tech@orange.fr

FORFAIT

En cas de forfait, erreur ou omission, prévenir d'urgence

Franck LAURENT crifmarne@wanadoo.fr

et la DTZ : Corinne CALLON corinne.callon@ffgym.fr

01.64.88.78.62 / 06.71.01.60.55

Amende pour forfait non déclaré dans les 10 jours 76,50€

Responsable Administratif : Annick SICLAY

ENTREE PAYANTE : 4 € pour les non-licenciés de + de 12 ans

A la fin de chaque tour les entraîneurs ont 10 mn maximum pour vérifier les totaux de leur équipe auprès de l'informatique.

Aucune réclamation ne sera admise par la suite

Zone Equipes D.I.R G.A.F. Noisy-le-Sec

Gymnase Pierre de Coubertin
25 rue Léo Lagrange, 93130 Noisy-le-Sec



Samedi 12 juin 2010

Fédérale « Zone » M/C/J/S		Double jury avec la Division Critérium 2 Benj/Min			Jury 1
<i>Horaires de compétition</i>	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	
Début : 14h00 Fin : 15h25	LIMAY	WISSOUS	MORSANG S/ORGE	COURBEVOIE R	
Début : 15h25 Fin : 16h50	HERBLAY	VINCENNES	ANTONY	BAGNEUX	
Pause de 16h50 à 17h00					
Début : 17h00 Fin : 18h25	NOGENT S/MARNE	RAMBOUILLET	ST-MAUR US	MENNECY	
Début : 18h25 Fin : 19h50	CLICHY	AS CHELLES	MONTIGNY LE BRETONNEUX	MEAUX	

**Echauffement ARTICULAIRE de 30mn en salle annexe, puis 5 mn à chaque rotation
PALMARES : 20h00**

- **APPEL DES EQUIPES ET CONTRÔLE DES LICENCES** : 1 heure avant le début de la compétition
- **ENGAGEMENT : 20 € par équipe** (Chèque à l'ordre de la Zone Ile de France, à régler sur place).

Dans le cas de non-paiement du droit d'engagement, interdiction de participation de l'équipe

JURY

- **Réunion des juges**: 13h00 - voir organigramme de la répartition des juges en annexe
- **Retard ou absence** : tout juge en retard sera considéré absent, il ne jugera pas et le club devra s'acquitter d'une amende de 160€

RAPPEL : Les juges devront respecter la réglementation vestimentaire

Responsable des juges : Alain HABEAU 01 72 67 40 01 / ffg.crifo.tech@orange.fr

FORFAIT

En cas de forfait, erreur ou omission, prévenir d'urgence
Franck LAURENT crifmarne@wanadoo.fr
et la DTZ : Corinne CALLON corinne.callon@ffgym.fr
01.64.88.78.62 / 06.71.01.60.55

Amende pour forfait non déclaré dans les 10 jours 76,50€
Responsable Administratif : Annick SICLAY

A la fin de chaque tour les entraîneurs ont 10 mn maximum pour vérifier les totaux de leur équipe auprès de l'informatique.

Aucune réclamation ne sera admise par la suite

ENTREE PAYANTE : 4 € pour les non-licenciés de + de 12 ans

Zone Equipes D.I.R G.A.F. Noisy-le-Sec

Gymnase Pierre de Coubertin
25 rue Léo Lagrange, 93130 Noisy-le-Sec



Samedi 12 juin 2010

Division Critérium 2 Benjamine/Minime		<i>Double jury avec la Fédérale « Zone » M/C/J/S</i>			Jury 2
<i>Horaires de compétition</i>	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	
Début : 14h00 Fin : 15h25	COURCOURONNES	NOISY LE GRAND	ELANCOURT	EN AVANT de PARIS	
Début : 15h25 Fin : 16h50	BUSSY ST-GEORGES	MENNECY	NEUILLY S/MARNE	COURBEVOIE	
Pause de 16h50 à 17h00					
Début : 17h00 Fin : 18h25	HERBLAY	AULNAY SOUS BOIS	HOUDAN	VGA ST-MAUR	
Début : 18h25 Fin : 19h50	GYM PARIS 15	CLAMART	TREMBLAY EN FRANCE	ST-PIERRE DU PERRY	

Echauffement ARTICULAIRE de 30mn en salle annexe, puis 5 mn à chaque rotation
PALMARES : 20h00

- **APPEL DES EQUIPES ET CONTRÔLE DES LICENCES** : 1 heure avant le début de la compétition
- **ENGAGEMENT : 20 € par équipe** (Chèque à l'ordre de la Zone Ile de France, à régler sur place).

Dans le cas de non-paiement du droit d'engagement, interdiction de participation de l'équipe

JURY

- **Réunion des juges**: 13h00 - voir organigramme de la répartition des juges en annexe
- **Retard ou absence** : tout juge en retard sera considéré absent, il ne jugera pas et le club devra s'acquitter d'une amende de 160€

RAPPEL : Les juges devront respecter la réglementation vestimentaire

Responsable des juges : Alain HABEAU 01 72 67 40 01 / ffg.crifo.tech@orange.fr

FORFAIT

En cas de forfait, erreur ou omission, prévenir d'urgence
Franck LAURENT crifmarne@wanadoo.fr
et la DTZ : Corinne CALLON corinne.callon@ffgym.fr
01.64.88.78.62 / 06.71.01.60.55
Amende pour forfait non déclaré dans les 10 jours 76,50€
Responsable Administratif : Annick SICLAY

ENTREE PAYANTE : 4 € pour les non-licenciés de + de 12 ans

A la fin de chaque tour les entraîneurs ont 10 mn maximum pour vérifier les totaux de leur équipe auprès de l'informatique.
Aucune réclamation ne sera admise par la suite

Zone Equipes D.I.R G.A.F. Noisy-le-Sec

Gymnase Pierre de Coubertin
25 rue Léo Lagrange, 93130 Noisy-le-Sec



Dimanche 13 juin 2010

Fédérale « Zone » M/C		Double jury avec Circuit Educatif Poussine 1-3			Jury 1
Horaires de compétition	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	
Début : 9h00 Fin : 10h25	COURCOURONNES	COMBS-LA-VILLE	MENECY	HERBLAY	
Début : 10h25 Fin : 11h50	MELUN	IGNY	NOISY LE SEC	LE CELLE ST-CLOUD	
Début : 11h50 Fin : 13h15	CLAMART	BUSSY ST-GEORGES	LEVALLOIS PERRET	ST-MAUR US	

**Echauffement ARTICULAIRE de 30mn en salle annexe, puis 5 mn à chaque rotation
PALMARES : 13h30**

- **APPEL DES EQUIPES ET CONTRÔLE DES LICENCES** : 1 heure avant le début de la compétition
- **ENGAGEMENT** : 20 € par équipe (Chèque à l'ordre de la Zone Ile de France, à régler sur place).

Dans le cas de non-paiement du droit d'engagement, interdiction de participation de l'équipe

JURY

- **Réunion des juges**: 8h00 - voir organigramme de la répartition des juges en annexe
- **Retard ou absence** : tout juge en retard sera considéré absent, il ne jugera pas et le club devra s'acquitter d'une amende de 160€

RAPPEL : Les juges devront respecter la réglementation vestimentaire

Responsable des juges : Alain HABEAU 01 72 67 40 01 / ffg.crifo.tech@orange.fr

FORFAIT

En cas de forfait, erreur ou omission, prévenir d'urgence
Franck LAURENT crifmarne@wanadoo.fr
et la DTZ : Corinne CALLON corinne.callon@ffgym.fr
01.64.88.78.62 / 06.71.01.60.55

Amende pour forfait non déclaré dans les 10 jours 76,50€

Responsable Administratif : Annick SICLAY

ENTREE PAYANTE : 4 € pour les non-licenciés de + de 12 ans

A la fin de chaque tour les entraîneurs ont 10 mn maximum pour vérifier les totaux de leur équipe auprès de l'informatique.
Aucune réclamation ne sera admise par la suite

Zone Equipes D.I.R G.A.F. Noisy-le-Sec

Gymnase Pierre de Coubertin
25 rue Léo Lagrange, 93130 Noisy-le-Sec



Dimanche 13 juin 2010

Circuit Educatif Poussine 1-3		Double jury avec Fédérale « Zone » M/C			Jury 2
Horaires de compétition	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	
Début : 9h00 Fin : 10h25	EPINAY SOU SENART	COMBS LA VILLE	MORSANG S/ORGE	NEUILLY S/MARNE	
Début : 10h25 Fin : 11h50	LE PLESSIS TREVISE	LES MUREAUX	MEAUX	CLAMART	
Début : 11h50 Fin : 13h15	CERGY	CRETEIL	HERBLAY	BUSSY ST GEORGES	

Echauffement ARTICULAIRE de 30mn en salle annexe, puis 5 mn à chaque rotation
PALMARES : 13h30

- **APPEL DES EQUIPES ET CONTRÔLE DES LICENCES** : 1 heure avant le début de la compétition
- **ENGAGEMENT** : 20 € par équipe (Chèque à l'ordre de la Zone Ile de France, à régler sur place).

Dans le cas de non-paiement du droit d'engagement, interdiction de participation de l'équipe

JURY

- **Réunion des juges**: 8h00 - voir organigramme de la répartition des juges en annexe
- **Retard ou absence** : tout juge en retard sera considéré absent, il ne jugera pas et le club devra s'acquitter d'une amende de 160€

RAPPEL : Les juges devront respecter la réglementation vestimentaire

Responsable des juges : Alain HABEAU 01 72 67 40 01 / ffg.crifo.tech@orange.fr

FORFAIT

En cas de forfait, erreur ou omission, prévenir d'urgence
Franck LAURENT crifmarne@wanadoo.fr
et la DTZ : Corinne CALLON corinne.callon@ffgym.fr
01.64.88.78.62 / 06.71.01.60.55

Amende pour forfait non déclaré dans les 10 jours 76,50€
Responsable Administratif : Annick SICLAY

ENTREE PAYANTE : 4 € pour les non-licenciés de + de 12 ans

A la fin de chaque tour les entraîneurs ont 10 mn maximum pour vérifier les totaux de leur équipe auprès de l'informatique.
Aucune réclamation ne sera admise par la suite

Zone Equipes D.I.R G.A.F. Noisy-le-Sec

Gymnase Pierre de Coubertin
25 rue Léo Lagrange, 93130 Noisy-le-Sec



Dimanche 13 juin 2010

ATTENTION ! les agrès sont doublés mais très espacés. Prévoir 2 entraîneurs.

Division Critérium 3 Benjamine/Minime				Double jury avec Critérium 3 Benjamines.		Jury 1
Horaires de compétition	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	REPOS	
Début : 14h00 Fin : 15h45	ARGENTEUIL R	CESSON VERT ST-DENIS	NEUILLY S/MARNE	CHOISY LE ROI	LA FERTE S/JOUARRE R	
Début : 15h45 Fin : 17h30	NOISY LE GRAND	BUSSY ST-GEORGES	MONTRouGE	LE PERREUX	MENNECY	
Début : 17h30 Fin : 19h15	MELUN	RUEIL MALMAISON	AS CHELLES	CORBEIL ESSONNES	COURBEVOIE	

**Echauffement ARTICULAIRE de 30mn en salle annexe, puis 5 mn à chaque rotation
PALMARES : 19h30**

- **APPEL DES EQUIPES ET CONTRÔLE DES LICENCES** : 1 heure avant le début de la compétition
- **ENGAGEMENT** : 20 € par équipe (Chèque à l'ordre de la Zone Ile de France, à régler sur place).

Dans le cas de non-paiement du droit d'engagement, interdiction de participation de l'équipe

JURY

- **Réunion des juges**: 13h00 - voir organigramme de la répartition des juges en annexe
- **Retard ou absence** : tout juge en retard sera considéré absent, il ne jugera pas et le club devra s'acquitter d'une amende de 160€

RAPPEL : Les juges devront respecter la réglementation vestimentaire

Responsable des juges : Alain HABEAU 01 72 67 40 01 / ffg.crifo.tech@orange.fr

FORFAIT

En cas de forfait, erreur ou omission, prévenir d'urgence

Franck LAURENT crifmarne@wanadoo.fr

et la DTZ : Corinne CALLON corinne.callon@ffgym.fr

01.64.88.78.62 / 06.71.01.60.55

Amende pour forfait non déclaré dans les 10 jours 76,50€

Responsable Administratif : Annick SICLAY

ENTREE PAYANTE : 4 € pour les non-licenciés de + de 12 ans

A la fin de chaque tour les entraîneurs ont 10 mn maximum pour vérifier les totaux de leur équipe auprès de l'informatique.

Aucune réclamation ne sera admise par la suite

Zone Equipes D.I.R G.A.F. Noisy-le-Sec

Gymnase Pierre de Coubertin
25 rue Léo Lagrange, 93130 Noisy-le-Sec



Dimanche 13 juin 2010

ATTENTION ! les agrès sont doublés mais très espacés. Prévoir 2 entraîneurs

Division Critérium 3 Benjamines		Double jury avec Division Critérium 3 Benjamine/Minime				Jury 2
Horaires de compétition	SAUT	BARRES	POUTRE	SOL	REPOS	
Début : 14h00 Fin : 15h45	VGA ST -MAUR	IGNY	COURBEVOIE	WISSOUS	VILLEPREUX R	
Début : 15h45 Fin : 17h30	BOIS-COLOMBES	GYM PARIS 15	DRAVEIL	SAVIGNY-LE-TEMPLE	EN AVANT de PARIS	
Début : 17h30 Fin : 19h15	MAISONS-ALFORT	CLICHY	CHENNEVIERES	CLAMART	LE KREMLIN-BICETRE	

Echauffement ARTICULAIRE de 30mn en salle annexe, puis 5 mn à chaque rotation
PALMARES : 19h30

- **APPEL DES EQUIPES ET CONTRÔLE DES LICENCES** : 1 heure avant le début de la compétition
- **ENGAGEMENT : 20 € par équipe** (Chèque à l'ordre de la Zone Ile de France, à régler sur place).

Dans le cas de non-paiement du droit d'engagement, interdiction de participation de l'équipe

JURY

- **Réunion des juges**: 13h00 - voir organigramme de la répartition des juges en annexe
- **Retard ou absence** : tout juge en retard sera considéré absent, il ne jugera pas et le club devra s'acquitter d'une amende de 160€

RAPPEL : Les juges devront respecter la réglementation vestimentaire

Responsable des juges : Alain HABEAU 01 72 67 40 01 / ffg.crifo.tech@orange.fr

FORFAIT

En cas de forfait, erreur ou omission, prévenir d'urgence
Franck LAURENT crifmarne@wanadoo.fr
et la DTZ : Corinne CALLON corinne.callon@ffgym.fr
01.64.88.78.62 / 06.71.01.60.55
Amende pour forfait non déclaré dans les 10 jours 76,50€
Responsable Administratif : Annick SICLAY

ENTREE PAYANTE : 4 € pour les non-licenciés de + de 12 ans

A la fin de chaque tour les entraîneurs ont 10 mn maximum pour vérifier les totaux de leur équipe auprès de l'informatique.
Aucune réclamation ne sera admise par la suite